

Sébastien Laurent, *Politiques de l'ombre. État, renseignement et surveillance en France*

Fayard, 2009, 700 pages

Thomas Vaisset



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/7075>

ISBN : 978-2-8218-0532-3

ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Date de publication : 15 septembre 2010

ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Thomas Vaisset, « Sébastien Laurent, *Politiques de l'ombre. État, renseignement et surveillance en France* », *Revue historique des armées* [En ligne], 260 | 2010, mis en ligne le 02 août 2010, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/7075>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Revue historique des armées

Sébastien Laurent, *Politiques de l'ombre. État, renseignement et surveillance en France*

Fayard, 2009, 700 pages

Thomas Vaisset

- 1 Ce livre est la publication de l'habilitation à diriger les recherches de Sébastien Laurent, maître de conférences à l'université de Bordeaux III et enseignant à Sciences Po. Son objet est l'étude de l'émergence de « l'État secret » en France, de la Restauration à la veille de la Grande Guerre. L'ouvrage remet en cause la thèse d'une progressive libéralisation politique au cours du XIX^e siècle, fruit de l'acculturation des Français aux libertés fondamentales acquises pendant la Révolution et dont l'aboutissement aurait été la proclamation de la République, le 4 septembre 1870. Distinguant la composante administrative, le droit et les pratiques du renseignement, il démontre avec talent que cette libéralisation s'est en fait déroulée en trompe-l'œil. Sébastien Laurent met en lumière la continuité des différents régimes qui se succédèrent au XIX^e siècle en matière de renseignement. Ainsi, l'accélération de la circulation de l'information par l'intermédiaire de multiples inventions et leur diffusion croissante n'ont pas compromis la capacité de surveillance et d'influence de l'État. Jouant habilement sur le registre politique et juridique, il a conservé, voire accru ses moyens pour contrôler un « espace public » qui tendait alors à former une véritable opinion publique. Si la surveillance intérieure fut particulièrement marquée lors des deux régimes impériaux, la proclamation de la République ne constitua pas pour autant une rupture avec les pratiques antérieures. Le contrôle des communications par exemple ne disparut pas. Après l'invention du téléphone, les premières compagnies furent rapidement nationalisées pour donner naissance au ministère des PTT. Ainsi, les « cabinets noirs » chargés d'intercepter et de déchiffrer les courriers et les télégrammes s'institutionnalisèrent-ils pour intégrer les administrations centrales de l'Intérieur ou de la Guerre. La loi sur la presse de juillet 1881 n'a pas fondamentalement remis en cause la censure qui se contenta de changer de nature. Enfin, c'est également sous la III^e

République que l'État passa de la « surveillance » au « contrôle » de ses propres citoyens. Distinguant trois niveaux différents, la composante administrative, le droit et les pratiques, Sébastien Laurent montre que « l'État secret » s'est formé en trois temps : l'âge de la coutume, la bureaucratisation et l'apparition d'un droit spécifique. Il fonde son étude sur une bibliographie et des sources abondantes et met son érudition au service d'une démonstration rigoureuse. *Politiques de l'ombre* fait d'ores et déjà figure d'ouvrage incontournable pour l'étude du renseignement en France.